



L'AGEFI

CONFÉRENCE ARRÊTÉ DES COMPTES ET CONFORMITÉ

BANQUES & ASSURANCES

JEUDI 29
NOVEMBRE
2018

PAVILLON DAUPHINE - PARIS

CONFÉRENCE ARRÊTÉ DES COMPTES ET CONFORMITÉ

BANQUES ET ASSURANCES

Votre rendez-vous incontournable pour décrypter, en une seule journée, l'essentiel de l'actualité comptable, fiscale et réglementaire 2018 de la banque et de l'assurance.

Vous bénéficierez des interventions d'institutionnels et du témoignage de représentants d'entreprises, notamment :



Philippe Bertho
Directeur du Contrôle
des Banques de l'**ACPR**



Marc Irubetagoiena
Head of Group Stress Testing
and Financial Synthesis
de **BNP Paribas**



Isabelle Lefebvre
Directrice de la comptabilité
et de la consolidation du
Groupe **Crédit Agricole**



Georges de Macedo
Life IFRS 17 project leader
du Groupe **Scor**



Sylvie Marchal
Chef du Service des Études
Comptables de l'**ACPR**



Clément Michaud
Directeur financier de
Crédit Agricole Assurances



Nariné Robin
Directrice à l'Unité Finance,
Chargée de la Comptabilité
et du Middle Office d'**Allianz**



Marie Seiller
Directrice des affaires
comptables de l'**AMF**

*Les développements techniques seront présentés par les experts de KPMG :
Jean-François Dandé, Isabelle Goalec, Fanny Houlliot, Ouali Kadri, Sébastien Lepoëtre, Vincent Maret,
Mylène Miguirditchian, Francine Morelli, Fabrice Odent, Pierre Planchon, Cédric Pommot, Gaël Rognon.
Les sujets fiscaux seront traités par Sylvie Vaquieri et Yves Robert du cabinet Fidal.*

DATE
Jeudi 29 novembre 2018
De 8h30 à 17h30

LIEU
Pavillon Dauphine
2 Place du Maréchal de Lattre
de Tassigny, 75116 Paris

MÉTRO
Porte Dauphine
Ligne 2

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Journée animée par Philippe Mudry,
Directeur Général, Directeur des Rédactions, L' AGEFI

MATIN

PLÉNIÈRE BANQUES ET ASSURANCES

- Présentation des résultats du 3^{ème} trimestre 2018 et des principaux enjeux de clôture
 - Focus actualités
 - Recommandations de l'AMF pour la publication de l'information financière 2018
 - Table ronde : retour d'expérience sur la mise en œuvre des projets sur la qualité des données
 - Actualité comptable
-

APRÈS-MIDI

SOUS-COMMISSION BANQUES

- Table ronde BCE et ACPR :
Recommandations BCE, Priorités 2019,
Résolution
 - Actualité comptable et prudentielle
 - Actualité fiscale
-

APRÈS-MIDI

SOUS-COMMISSION ASSURANCES

- Actualité réglementaire et comptable
 - Table ronde : retour d'expérience IFRS 17
 - Actualité fiscale
-

Le programme étant lié à l'actualité, il sera amendé et complété en fonction des derniers textes publiés.

POUR S'INSCRIRE OU EN SAVOIR PLUS :
www.adc-banques-et-assurances.eu
www.arretedescomptes.kpmg.fr

UNE JOURNÉE POUR :

Maîtriser l'essentiel de l'**actualité réglementaire** et **comptable française** et **IFRS**
Décrypter les points clés de l'**actualité fiscale**
Bénéficier de **focus thématiques** sur les textes récemment publiés
Rencontrer et **échanger** avec vos pairs
Partager des **exemples** et **expériences pratiques**

Contact

DII

Tél. : 01 43 12 85 55

E-mail : adc@dii.eu

Vos données personnelles sont traitées par KPMG SA, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG SA, et dans certains cas à ses partenaires et ses sous-traitants.

Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées.

Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vos droits peuvent être exercés en adressant un mail à notre DPO : fr-privacy@kpmg.fr et en indiquant en objet de ce mail le nom de l'événement.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. Conception - Réalisation : Communication - OLIVER - Septembre 2018.

Bulletin d'inscription

A. Coordonnées du participant

Mademoiselle Madame Monsieur

Nom / Prénom :

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Société :

Adresse :

CP / Ville :

Vous participerez à la sous-commission :

Banque Assurance

B. Dossier d'inscription suivi par (si différent du participant)

Société :

Nom / Prénom :

Fonction :

Tél. : Fax :

E-mail :

Si vous souhaitez inscrire plusieurs participants, merci de photocopier ce bulletin d'inscription

C. Facturation

Adresse de facturation :
.....
Tél. :
N°TVA intracommunautaire (obligatoire) :

D. Tarif (TVA 20 %)

- Tarif privilégié : 590€ HT/708€ TTC par personne** au lieu de 850 €HT/1020 €TTC si je suis un contact de KPMG
- 850€ HT/1020€ TTC par personne** pour tout autre règlement

Pour bénéficier du tarif réservé à l'inscription de groupe (à partir de 2 participants, au sein de la même entreprise), veuillez contacter directement DII au : + 33 (0)1 43 12 85 55.

E. Règlement

- Par chèque à l'ordre de DII en portant la mention **TBK1811** au dos du chèque
- Par virement à notre banque : BNP PARIBAS, compte N°30004 00760 00010009271/92 libellé au nom de : DII avec la mention **TBK1811** et **le nom du participant**
- Par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPPCE, IBAN : FR763000400760 00010009271/92 libellé au nom de : DII avec la mention **TBK1811** et **le nom du participant**

F. Confirmation

- Je confirme que :**

- (a) J'ai lu et accepte les conditions de remplacement et d'annulation (voir ci-contre)
- (b) Je suis habilité(e) à signer ce document au nom de l'entreprise désignée ci-dessus

Important : Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés en intégralité avant l'événement

Date, signature et cachet de l'entreprise :

TBK1811

Inscription

Par internet : www.adc-banques-et-assurances.eu

Par e-mail : adc@dii.eu

Par téléphone : +33 (0)1 43 12 85 55

et envoyez par e-mail ce bulletin pour confirmer votre inscription

Par courrier :

Envoyez le bulletin dûment rempli accompagné de votre paiement à :
DII/KPMG, 164 bd Haussmann - 75008 Paris - France

Par fax : +33 (0)1 40 06 95 26

Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 120 €HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Ceci est aussi valable pour les participants ne pouvant rejoindre la manifestation le jour même. Dans ce cas, les actes de la conférence vous seront envoyés. Le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci dans ce cas de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Vos données personnelles sont collectées par KPMG SA, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG SA, et dans certains cas à ses partenaires et ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vos droits peuvent être exercés en adressant un mail à notre DPO : fr-privacy@kpmg.fr et en indiquant en objet de ce mail le nom de l'événement.